Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 117 (1991)

Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein Société suisse des ingénieurs et des architectes Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Degré d'occupation dans les bureaux d'ingénieurs et d'architectes

Enquête de janvier 1991

Confirmation d'un certain ralentissement

Sensible depuis l'automne 1990, le ralentissement conjoncturel persiste dans le secteur de la planification, comme le font apparaître les résultats du sondage effectué en janvier dernier auprès des bureaux d'études SIA.

11% des bureaux interrogés annoncent une progression dans la rentrée de nouveaux mandats – ils étaient 14% l'année précédente. Stagnation du volume des mandats pour 49% des personnes interrogées (année précédente: 59%) et diminution pour 40% (année précédente: 20%). Dans le bâtiment, ce volume a régressé pour 50% des bureaux ayant participé à l'enquête; sachant que cette proportion était de 25% l'année précédente, on constate que le nombre des bureaux touchés par un recul des commandes a doublé dans le courant de l'année dernière.

Les travaux d'édilité amènent une certaine stabilité: 27 % des architectes (trimestre précédent: 30 %) et 79 % des ingénieurs civils (trimestre précédent: 77 %) ont obtenu des mandats de la Confédération, des cantons et des communes.

Les réserves de travail ne sont pas entamées, ce qui explique que l'activité reste assez animée dans la construction – avec toutefois d'assez grandes différences régionales: c'est ainsi qu'on fait état de pertes dépassant la moyenne dans les grandes agglomérations de Suisse romande. Le portefeuille des mandats se réduit peu à peu d'une manière générale: dans l'ensemble, seuls 11% des bureaux interrogés (année précédente: 22%) peuvent encore parler d'augmentation du portefeuille des mandats. 52% (année précédente: 61%) ont enregistré une stagnation à un niveau relativement élevé, enfin pour 37% (année précédente: 17%), une diminution s'est fait sentir. Le nombre de ceux qui ont eu à subir un fléchissement dans ce domaine a plus que doublé en l'espace d'un an.

De 11,6 mois en janvier 1990, les réserves moyennes de travail sont passées à 10,4 mois en janvier 1991.

Bien que tous ces indicateurs fassent apparaître un ralentissement conjoncturel qui se confirme, les personnes interrogées estiment, toutes spécialités confondues (architectes, ingénieurs du bâtiment et de génie civil, ingénieurs du génie rural et géomètres, ingénieurs électriciens et mécaniciens) qu'une augmentation moyenne de 2,3 % du personnel est nécessaire. Il semble donc que l'on s'attende à une régression progressive plutôt qu'à une brusque chute.

Si les perspectives d'avenir sont jugées assez sombres, elles ne sont pourtant pas catastrophiques: 78% des personnes interrogées (année précédente: 93%) jugent que les perspectives d'occupation à court terme sont bonnes, voire satisfaisantes, contre 8,5% (année précédente: 5%) qui craignent que la situation ne s'aggrave encore.

Rentrée des mandats

Il s'agissait de savoir si la rentrée des mandats, au cours du 4° trimestre 1990 avait été, par rapport au 3° trimestre 1990, en progression, stationnaire ou en diminution.

En ce qui concerne les travaux d'édilité, 30 % des architectes répondants (27 % au trimestre précédent) et 79 % des ingénieurs civils (77 % au trimestre précédent) se sont vu attribuer de tels mandats au cours du 4° trimestre 1990.

Exportation des services

3,3% des architectes et 4,2% des ingénieurs civils avaient eu de telles activités au cours du 3° trimestre 1990, 2,5% des architectes et 4,1% des ingénieurs civils au cours du 4° trimestre 1990.

Portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats à fin décembre 1990 par rapport à fin septembre 1990.

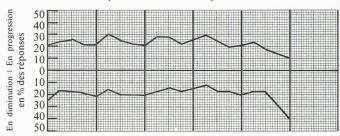
Evolution du portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats, en pour-cent, à fin décembre 1990 par rapport à fin septembre 1990.

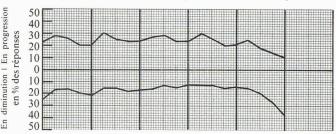
Degré d'occupation dans les bureaux d'études depuis 1986

Année	1986				1987				1988				1989				1990				1991			
Trimestre	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4

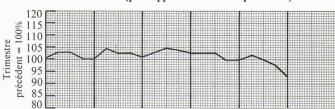
Rentrée des mandats (Courbe de l'évolution)

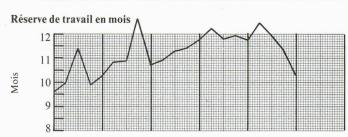


Evolution du portefeuille des mandats (Courbe de l'évolution)



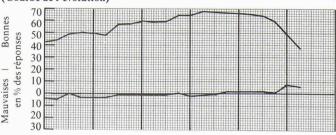
Portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent)







Perspectives d'occupation pour le prochain trimestre (Courbe de l'évolution)



Réserves de travail en mois

On demandait les réserves de travail en mois, compte tenu du personnel en place.

Effectifs de personnel

Les effectifs devaient être indiqués à trois dates choisies et comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif et les apprentis, y compris le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps.

Engagements et licenciements

On demandait quelles seraient, au cours du 1er trimestre 1991, les variations prévisibles des effectifs de personnel.

Perspectives d'occupation

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation pour le 4^e trimestre 1990.

SIA et informatique

Secrétariat général: introduction de l'informatique

Il y a des années que l'on parlait d'introduire l'informatique au secrétariat général de la SIA, mais c'est en octobre 1990 que ce projet a enfin connu sa réalisation. Au terme de deux phases d'évaluation, la SIA a choisi une solution micro-informatique interconnectée, se composant d'un serveur PC performant, d'un réseau *Novell* et d'ordinateurs personnels répartis sur les différents postes de travail.

La question la plus importante n'a cependant pas été de savoir quel serait le bon matériel, mais quel serait le logiciel adéquat. Pour le secrétariat général, il s'agissait en premier lieu de choisir un logiciel susceptible de faciliter le travail de chacun de manière optimale. La SIA, quant à elle, mettait l'accent sur une solution embrassant tous les aspects de son activité. Il fallait donc établir une banque de données d'adresses centralisée, complexe et, de plus, reliée à des fonctions supplémentaires pour la comptabilité, la gestion du service des relations avec les membres, la vente des normes et leur expédition, la gestion des commandes, l'organisation de journées d'étude, la mise en consultation de projets de normes, la gestion des abonnements et la bureautique en général (traitement de texte, tableur/banque de données, système graphique, calendrier). Le parc des machines à écrire utilisées par le secrétariat général dut être examiné en priorité. Une fois la solution trouvée quant à la banque de données idéale pour la SIA, on put décider de la configuration définitive du matériel et du logiciel. Windows 3.0, une nouvelle interface utilisateur récemment introduite sur le marché, et Word pour Windows, le logiciel destiné au traitement de texte, correspondaient le mieux à l'idée que l'on avait pu se faire d'une application de bureau moderne. La tendance générale du marché à développer d'autres programmes sous Windows avait fortifié la SIA dans la décision qu'elle avait prise quant au logiciel à adopter.

Introduction et formation

Le système informatique fut introduit dans un minimum de temps. Le réseau, le serveur et l'ensemble des périphériques (ordinateurs personnels et imprimantes) furent installés parallèlement à la mise au point des structures extrêmement complexes de la banque de données. La formation du personnel eut lieu juste avant l'installation des postes de travail. Cela permit aux utilisateurs de mettre immédiatement en pratique leurs nouvelles connaissances (DOS, Novell, Windows, Word pour Windows).

Premières réactions et démarche future

Aujourd'hui, les collaborateurs qui avaient utilisé les premiers ce nouvel instrument sont tous du même avis : ils ne peuvent plus s'en passer. Le secrétariat général a donc décidé d'équiper également les autres places de travail avec un ordinateur personnel. La mise au point des structures de la banque de données et des connexions nécessaires est presque achevée. Il s'agit maintenant de reprendre les données, d'effectuer les essais nécessaires, d'organiser et de réaliser l'introduction du système de gestion d'adresses. L'intégration de la comptabilité, de la gestion du service des relations avec les membres ainsi que de la vente des normes suivra. En 1991, le secrétariat général aura donc à affronter une période agitée. L'attitude positive des collaborateurs concernés nous permettra certainement d'atteindre dans les délais prévus les buts que nous nous sommes fixés. Nous vous tiendrons au courant des progrès au fur et à mesure de leur réalisation.

La collection des normes SIA

Etat au 1er décembre 1990 (suite et fin)

Essai des matériaux

En élaboration

280 Norme «Lés d'étanchéité en matière synthétique» (révision de l'édition de 1983 et adaptation aux normes européennes).
281 Norme «Lés d'étanchéité de bitume polymère – performances exigées et essai des matériaux» (révision de l'édition de 1983, reprise et révision de la norme SNV 556001).

Energie et installations du bâtiment

En voie de publication

370/20 Norme «Ascenseurs pour le transport des marchandises, chargement et déchargement manuels» (révision de la norme 106, édition de 1960, consultation terminée).

380/3 Recommandation «Isolation thermique des conduits et réservoirs» (nouveau, consultation terminée).

382/1 Recommandation «Installations de climatisation – exigences techniques» (nouveau, en consultation prolongée jusqu'à fin 1991).

382/2 Recommandation «Règles pour le calcul des charges frigorifiques» (nouveau).

382/3 «Installations de climatisation – preuve de la nécessité» (nouveau, en consultation prolongée jusqu'à fin 1991).

384/1 Norme «Installations de chauffage central à eau chaude» (révision de l'édition de 1982, consultation terminée).

385/3 Norme «Installations de production d'eau chaude dans les bâtiments» (révision

de l'édition de 1979, consultation terminée).

Autres normes

Publication 1990

451 Recommandation «Informatique – Format des données pour séries de prix» (nouveau).

En élaboration

V414/10 Recommandation «Tolérances dimensionnelles dans le bâtiment» (nouveau, consultation terminée).

416 Recommandation «Surfaces et volumes construits» (révision des normes 116 et 416, consultation terminée).

406 Recommandation « Contenu et présentation de projets d'améliorations foncières » (révision de la norme 171, édition de 1966).

Sections

SVIA

117e assemblée générale ordinaire

Vendredi 22 mars 1991, à 17 h 30, au Centre Est, auditoire CE 1 de l'EPFL, Ecublens/ Lausanne

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 mars 1990
- 2. Rapport présidentiel
- 3. Elections statutaires
- 3.1 Elections au comité de la société Composition du comité actuel:

Président: M. Charles Weinmann, physicien; vice-présidents: MM. Roland Michaud, architecte, René Oguey, ingénieur civil; (le futur président du groupe des architectes); MM. Michel Joye, ingénieur civil, président du groupe des ingénieurs; Jacques Gross, architecte; Jean-Jacques Hitz, ingénieur civil, trésorier; Roger Jourdan, ingénieur rural et géomètre; Blaise Junod, architecte.

MM. Jacques Gross, Jean-Jacques Hitz et Roland Michaud sont soumis à réélection. Le comité propose de réélire ces trois membres.

3.2 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA

Nous prions les membres qui s'intéressent aux problèmes de la SIA de bien vouloir s'inscrire sur la liste des délégués en prenant contact avec notre secrétariat lors de l'assemblée.

Le comité SVIA considère en effet que ce n'est qu'avec une délégation complète à l'assemblée des délégués que nous pourrons avoir une influence sur la politique de la SIA centrale.

L'assemblée des délégués se réunit habituellement deux fois par an. En 1991, il n'y aura toutefois qu'une seule assemblée, fixée au 23 août 1991 à Flims, dans les Grisons.

- 3.3 Elections des vérificateurs des comptes
- 4. Rapport de gestion
- 4.1 Comptes 1990

soit:

- 4.2 Rapport des vérificateurs pour 1990
- 5. Cotisations pour l'année 1991 Compte tenu de la situation financière saine dans laquelle se trouve notre société, le comité propose de maintenir les cotisations à leur niveau actuel.
 - taxe de base par bureau Fr. 200.—
 - contribution par employé Fr. 50.- cotisation personnelle Fr. 100.-
- Examen des candidatures de Mme Monique Bory, architecte inscrite au REG A en 1990. (Parrains : Mme L. Bonanomi et M. G. Barbey.)

M. Franck Wintermark, architecte inscrit au REG A en 1990. (Parrains: MM. F. Boschetti et I. Kolecek.)

Conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, les membres ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA dans un délai de quinze jours.

- Révision des statuts de la SVIA (voir proposition envoyée aux membres)
- Présentation des membres admis en 1990
- Divers

Nous prions les membres ayant des interventions à faire sous ce dernier point de les transmettre au comité SVIA jusqu'au 12 mars 1991 au plus tard.

A l'issue de l'assemblée, Mme Violette Niquet, biologiste diplômée de l'Université de Lausanne, présentera un exposé sur le thème «La géobiologie, faudra-t-il en tenir compte?».

Un apéritif et un repas suivront au restaurant de ville de l'Université de Lausanne (prière de s'inscrire pour le repas; prix: Fr. 45.-, y compris 3 dl de vin et un café).

Candidatures

M. Dominique Antonazza, architecte, diplômé EPFL.

(Parrains: MM. Dominique Montandon et Xavier Fischer.)

M. Mario Fukami, ingénieur civil, diplômé

(Parrains: MM. Tell Girard et Bernard Janin.)

M. Gérard Weibel, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL.

(Parrains: MM. Pierre Despont et Adam Andrew Neville.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, il ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit, au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Section genevoise

Candidatures `

M. Jean-Pierre Antenen, ingénieur civil, EPFL 1956 + REG. A.

(Parrains: J.M. Yokoyama et D. Zakula.) M. Jacques Devenoges, ingénieur civil, EPFL 1966.

(Parrains: G. Mondada et C. Kronegg.) M. Christophe Dériaz, ingénieur génie rural, EPFZ 1982.

(Parrains: G. Morand et Ch. Haller.) M. Claude Genier, ingénieur mécanicien, EPFL 1968.

(Parrains: F. Wittgenstein et G. Minder.)

Mme Isabelle Kalt Scholl, ingénieur civil, EPFZ 1988.

(Parrains: J.-C. Lamonato et J. Biéler.) M. Philippe Vasey, architecte, EPFL 1984. (Parrains: F. Fossati et J. M. Lamunière.) Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de

Le coin de la rédaction

Point final

L'utopie est une valeur sûre, et finalement très raisonnable

Vous ne l'aviez pas encore remarqué et vous l'apprenez au détour d'une conversation, incidemment: les festivités du 700° se sont mises en route, sans que vous le sachiez; il y a quelque temps déjà que l'inauguration de cette grande fête s'est consommée; et vous n'y étiez pas invité. Tant pis pour vous. Mais ne désespérez pas, il y a tout de même parmi vous quelques personnes bien informées et particulièrement perspicaces qui se seront aperçues que cette manifestation a été une occasion, parmi d'autres, de rendre un hommage particulier au travail de l'un de nos éminents confrères architectes; à moins que cette démarche ne soit bien plus subtile que ce qu'elle laisserait apparaître et qu'il faille voir là une manifestation de l'exaltation de quelque sentiment d'appartenance à la patrie que notre créateur symboliserait : allez savoir! Il faut tout de même dire que pour tout cela notre Mario national - puisque c'est de lui qu'il s'agit - n'a pas chômé et qu'il aura sans aucun doute dû trimer dur pour être prêt à temps pour cette inauguration, sans contrepartie financière. En effet, notre concepteur de la tente du 700° l'a fait, tenez-vous bien et qu'on se le dise, bénévolement. Oui, oui, il semblerait. Et tentez donc après cela de trouver quelque défaut à ce travail... bien vu

la SIA.

Je perçois là tout à coup votre étonnement, mêlé sans doute de scepticisme. Mais rassurez-vous, ce n'est la qu'un état passager car, alors même que vous semblerez enfin échapper à cette déroutante réflexion, s'imposera très vite à votre esprit une autre pensée (si, si, croyez-moi, j'ai moi-même subi ce même développement): mais, dans cette tente, il faudra bien s'asseoir. Quelqu'un a-t-il pensé aux chaises? Éh bien oui, on y a pensé. Conçue dans un seul et même élan par notre architecte, une chaise a été diffusée pour cette occasion à 700 exemplaires. Un hebdomadaire romand, la présentant dans ses colonnes, s'est empressé d'écrire : «[...] l'architecte n'a pas perçu d'honoraires pour ce travail [...]». Et comme il s'agit toujours du même, on se dit que ce n'est pas avec le 700° qu'il va pouvoir se payer un petit voyage d'agrément. En bon patriote, il aura servi à sa manière la mère patrie. Mais à bien y regarder, le bougre aura certainement réussi là un bon coup de pub... Le 700° aura au moins réussi à contribuer à modifier un mythe : celui de l'architecte qui est tout le temps « en train de s'en mettre plein les poches »; il y a une morale à tout cela; c'est finalement bien.

Cela dit, de manière plus sérieuse et sans vouloir cracher dans la soupe - qui n'est déjà pas si bonne que cela -, à force de vouloir sans cesse identifier la production architecturale de ce pays par le toujours jeune et même créateur, ne va-t-on pas mettre en place un cliché de plus, tout aussi solide que ceux du Cervin, du couteau suisse, du chocolat ou

de la prétendue précision helvétique?

Sans même vouloir aborder la question du prix de vente de ces chaises - 700 à 1291 francs la pièce -, on se dit qu'à ce prix-là, on aurait très bien pu envisager leur conception sous la forme d'un mandat attribué à trois jeunes designers réunis pour l'occasion, pactisant pour le renouveau artistique et dont les noms seraient encore tout à faire. Mais cela impliquait de la part des organisateurs de cette fête, et au-delà de la très subtile symbolique mise au jour plus haut, une certaine prise de risques. Mais il est bien sûr plus rassurant, voire plus confortable, de se rattacher aux valeurs éprouvées d'une iconographie bien établie - des valeurs sûres qui n'ont trop souvent plus le temps de la nécessaire remise en question - et tant pis pour la réflexion de fond. Mais que l'on me comprenne bien : il n'est pas question ici de dénier quelque mérite que ce soit à l'architecte en question, qui n'a plus rien à prouver, ce n'est pas là mon propos. Il est bien plutôt de mettre en évidence une certaine oisiveté, une volontaire paresse des maîtres d'œuvre, un manque de lucidité artistique au bénéfice d'une boulimique consommation d'images. Des images, qui plus, pathétiquement dépassées et qui ne réussissent encore à impressionner que ceux qui les découvrent aujourd'hui seulement, avec un certain temps de retard. Alors vous pensez que si, en plus, le travail est effectué gratuitement... la culture revient à un prix très abordable. Et tant pis pour tous ceux qui cherchent quotidiennement à faire admettre des images qui ne sont pas forcément au goût du jour. Finalement, l'utopie dans tout cela... c'était sûrement de penser que ce thème du 700° était déraisonnable... Mais au fait, j'y songe, a-t-on pensé aux dessins des dessous du 700e?

Sigfrido Lezzi